

(19)



(11)

**EP 3 372 747 B1**

(12)

**FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention de la délivrance du brevet:  
**23.10.2019 Bulletin 2019/43**

(51) Int Cl.:  
**E04F 10/06 (2006.01)**

(21) Numéro de dépôt: **18160354.9**

(22) Date de dépôt: **06.03.2018**

(54) **STRUCTURE DE STORE**

MARKISENSTRUKTUR

AWNING STRUCTURE

(84) Etats contractants désignés:  
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

(30) Priorité: **06.03.2017 ES 201730232 U**

(43) Date de publication de la demande:  
**12.09.2018 Bulletin 2018/37**

(73) Titulaire: **Producciones Mitjavila, S.A.U.**  
**17730 Girona (ES)**

(72) Inventeurs:  
• **DENNINGER, Morgan**  
**17730 Llers - Girona (ES)**  
• **MITJAVILA, Raymond**  
**17730 Llers - Girona (ES)**

(74) Mandataire: **Balder IP Law, S.L.**  
**Paseo de la Castellana 93**  
**5ª planta**  
**28046 Madrid (ES)**

(56) Documents cités:  
**EP-A1- 2 599 931 ES-A1- 2 361 347**  
**ES-U- 1 131 130**

**EP 3 372 747 B1**

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

## Description

### DOMAINE TECHNIQUE

[0001] La présente invention fait référence à une structure de store simple à monter et qui permet de masquer et de protéger la plupart des composants des mécanismes d'enroulement et de réglage d'inclinaison du store.

### ANTÉCÉDENTS

[0002] Les structures de store enroulable comprennent en général un enrouleur de toile de store, un caisson de logement de l'enrouleur, une barre frontale d'extension de la toile, deux bras articulés d'extension de la barre frontale et des pièces d'articulation aux extrémités des bras.

[0003] Une manière connue de structurer ces composants est d'utiliser des supports latéraux, qui supportent conjointement l'enrouleur, le caisson et les pièces d'articulation des bras.

[0004] Une structure comme celle-ci est décrite par exemple dans le document ES1 131130U, au nom du même demandeur.

[0005] L'une des contraintes rencontrées dans ce type de structures est la grande quantité de fonctions qui sont assignées à ces supports latéraux, ce qui amène à leur donner une plus grande taille. Une autre contrainte fait son apparition au moment de masquer de façon appropriée les mécanismes, ce qui est devenu une priorité sur le marché, étant donné que l'on recherche une haute qualité esthétique des stores en tout point de vue.

[0006] Donc, les inventeurs jugent nécessaire de développer un caisson qui répond à ces inconvénients.

[0007] Le document EP 2 599 931 A1 décrit une structure qui présente de nombreuses caractéristiques communes avec l'objet de la présente demande.

### DESCRIPTION DE L'INVENTION

[0008] Pour surmonter les inconvénients de l'état de l'art, la présente invention propose une structure de store selon la revendication 1 ci-jointe. La plupart des structures de ce type consistent en des supports latéraux en forme de L, ce qui présente des contraintes structurelles et fonctionnelles notables. La forme de support avec une section en forme de T selon n'importe quelle coupe lui confère une capacité structurelle élevée par rapport à ce qui est connu qui lui permet d'intégrer plus de fonctions ou bien de supporter plus d'éléments avec les mêmes dimensions. Cela permet également, tel que l'on verra ci-après, de coupler facilement un cache enjoliveur et protecteur, l'utilisateur ne verra donc que la barre de traction, les bras et la toile, toutes les autres parties masquées du store étant masquées.

[0009] Dans certaines réalisations, la structure comprend un caisson de logement de l'enrouleur, le caisson étant fixé aux supports latéraux. La capacité structurelle

des pièces latérales lui permet de réaliser correctement cette fonction de support.

[0010] Dans certaines réalisations, les moyens de fixation de l'enrouleur à la plaque comprennent une fourche réversible dont le corps central est relié à l'enrouleur et dont les pattes sont reliées à la plaque. Ainsi, il est possible de monter un actionnement sur l'un des côtés.

[0011] Dans certaines réalisations, la plaque comprend des projections pour la fixation des pattes de la fourche.

[0012] Dans certaines réalisations, les projections sont solidaires de la plaque.

[0013] Dans certaines réalisations, la plaque séparatrice comprend une rainure traversante de réglage et les moyens de fixation des pièces d'articulation comprennent une vis sans fin et un cadre de support de la vis sans fin, une glissière couplée à la vis sans fin et une vis qui relie la glissière aux pièces d'articulation des extrémités des bras.

[0014] Dans certaines réalisations, le cadre de support de la vis sans fin fait partie de la plaque séparatrice.

[0015] Dans certaines réalisations, les pièces d'articulation des extrémités des bras comprennent deux roues de réglage de l'inclinaison des pièces d'articulation.

[0016] Dans certaines réalisations, au moins l'une des plaques de fixation postérieures comprend une ouverture pour le passage d'une barre d'actionnement de rotation de l'enrouleur.

[0017] Dans certaines réalisations, la structure comprend des caches latéraux encastrés dans les supports latéraux du côté de l'espace où sont logés les moyens de fixation de l'enrouleur et les moyens de fixation des pièces d'articulation, de sorte à les couvrir.

[0018] Dans certaines réalisations, au moins l'un des caches comprend une entaille pour le passage d'une barre d'actionnement de rotation de l'enrouleur.

[0019] Dans certaines réalisations, la plaque séparatrice comprend des orifices de fixation du caisson.

[0020] Dans certaines réalisations, deux des orifices de fixation du caisson sont des rainures concentriques en forme d'arc de cercle de sorte que le caisson puisse être monté sous différentes inclinaisons.

[0021] Dans certaines réalisations, la structure comprend trois orifices de fixation disposés sur un arc de cercle de sorte à déterminer trois positions du caisson correspondant aux trois inclinaisons différentes.

### BRÈVE DESCRIPTION DES DESSINS

[0022] Pour compléter la description et dans l'objectif de faciliter une meilleure compréhension des caractéristiques de l'invention, selon un exemple de réalisation pratique de la structure, un jeu de figures est accompagné comme faisant partie intégrante de la description, dans lequel il a été représenté à caractère illustratif et non limitatif ce qui suit :

La figure 1 est une vue en perspective qui montre

une extrémité de la structure, qui est là où se trouve l'un des supports latéraux. Elle est montrée ici sans le cache.

La figure 2 montre une vue de face de la pièce, avec les orifices sur la plaque séparatrice montrés au trait. La figure 3 est complémentaire de la figure 2 et montre en hauteur frontale l'extrémité d'un bras, de l'enrouleur et du caisson, qui seront reliés aux supports. La figure 4 est une vue de côté qui permet d'apprécier la disposition relative des composants, avec un réglage particulier, peu incliné, du store.

La figure 5 est analogue à la figure 4, mais avec une inclinaison plus prononcée.

La figure 6 montre une vue de face d'un support latéral, avec le cache retiré.

Les figures 7 et 8 montrent l'un des supports latéraux d'un côté des mécanismes, avec deux positions de montage différentes.

Les figures 9 et 10 sont des perspectives inférieures qui permettent d'apprécier la disposition des moyens de réglage de l'inclinaison des bras.

La figure 11 montre une vue éclatée de la structure complète du store.

Les figures 12 et 13 montrent les extrémités de la structure avec les caches respectifs en place.

La figure 14 montre la liaison de l'extrémité de l'enrouleur avec le support latéral, montée.

La figure 15 montre la liaison de l'extrémité de l'enrouleur avec le support latéral, démontée.

**[0023]** Finalement, les figures 16 et 17 montrent deux manières de monter la barre d'actionnement.

**[0024]** Les figures 18 et 19 montrent les supports latéraux isolés, de sorte à apprécier le nombre élevé de caractéristiques qu'ils comprennent.

## DESCRIPTION D'UNE RÉALISATION PRÉFÉRÉE DE L'INVENTION

**[0025]** Tel que l'on peut voir sur la figure 11, l'invention fait référence à une structure de store qui comprend un enrouleur T de toile L de store, une barre frontale F d'extension de la toile L et deux bras B articulés d'extension de la barre frontale F.

**[0026]** Les extrémités des bras B sont des pièces d'articulation SB, pourvues d'un axe sur lequel les bras B peuvent pivoter pour leur déploiement.

**[0027]** La structure est complétée par des supports latéraux S qui supportent l'enrouleur T et les pièces d'articulation SB des bras B.

**[0028]** Ces pièces constituent la liaison structurelle entre l'enrouleur, les bras et éventuellement le caisson H et une structure fixe, qui peut consister en une paroi verticale, un plafond ou bien une zone d'angle configurée par les deux.

**[0029]** En particulier, selon la présente invention et tel qu'il est montré sur les figures 1 et 6, les supports latéraux S sont des pièces constituées d'une plaque de fixation

1 postérieure destinée à être fixée à une surface verticale, d'une plaque de fixation 2 supérieure qui se prolonge perpendiculairement à la plaque de fixation 1 postérieure par la partie supérieure de cette dernière, de sorte qu'un L inversé se forme entre les deux, et d'une plaque 3 séparatrice reliée à la plaque de fixation 1 postérieure et à la plaque de fixation 2 supérieure et perpendiculaire aux deux, lesdites plaques formant une seule pièce qui peut être en fonte.

**[0030]** Concrètement, les trois plaques 1, 2, 3 sont disposées de sorte que deux espaces séparés V1, V2 de part et d'autre de la plaque 3 séparatrice soient constitués entre elles, à savoir, que la plaque séparatrice sépare l'espace en deux côtés. L'enrouleur T, le caisson H (bien qu'il soit optionnel) et les bras avec leurs supports d'articulation SB seront disposés sur l'un d'eux. Les composants de fixation de ces éléments seront disposés de l'autre côté.

**[0031]** Pour ce faire, la plaque 3 séparatrice est pourvue d'une ouverture 4 pour l'extrémité de l'enrouleur T et d'ouvertures 5, 51, 52 pour la fixation des pièces d'articulation SB des extrémités des bras B.

**[0032]** Il est prévu des moyens de fixation 6 de l'enrouleur T à la plaque 3 séparatrice et des moyens de fixation 7 des pièces d'articulation SB des extrémités des bras B à la plaque 3 séparatrice.

**[0033]** Grâce à l'invention, les moyens de fixation 6 de l'enrouleur T et les moyens de fixation 7 des pièces d'articulation SB sont disposés sur l'un des espaces V1, le caisson de l'enrouleur T et les pièces d'articulation SB des extrémités des bras B étant disposés sur l'autre espace V2.

**[0034]** Selon la réalisation préférée illustrée, la structure comprend un caisson H de logement de l'enrouleur T, également fixé aux supports latéraux S. Pour ce faire, la plaque 3 séparatrice comprend des orifices de fixation 31, 32, deux d'entre eux sont des rainures 31 concentriques en forme d'arc de cercle de sorte que le caisson H puisse être monté sous différentes inclinaisons, et trois autres 32 sont des orifices simples montés sur un arc de cercle de sorte à déterminer trois positions du caisson H correspondant à trois différentes inclinaisons. Les figures 4 et 5, ou les figures 7 et 8 montrent différentes inclinaisons du store.

**[0035]** Un aspect avantageux de l'invention est que les moyens de fixation 6 de l'enrouleur T à la plaque 3 comprennent une fourche réversible 61 dont le corps central 63 est relié à l'enrouleur T et dont les pattes 64 sont reliées à la plaque 3. Cette fourche réversible coopère avec des épaulements 62 qui sont solidaires de la plaque 3 pour la fixation de ses pattes 64. La figure 1 montre une forme de fixation de la fourche, pour l'extrémité où il n'y a pas de manoeuvre. En revanche les figures 14 à 17 montrent la fourche 6' montée dans l'autre position, de sorte à pouvoir loger un dispositif de manoeuvre de vis sans fin.

**[0036]** Les épaulements 62 de la plaque 3 sont faites de telle sorte qu'il n'est pas possible de monter impro-

prement la plaque ou corps central 63. En particulier l'une des deux pattes 64 est plus courte que l'autre, et les pattes sont encastrées dans les épaulements 62 de façon à ce qu'une fois positionnées elles ne puissent pas bouger, étant seulement nécessaire de la bloquer avec deux vis. Cela facilite beaucoup le travail d'installation et cela évite toute erreur possible de montage.

**[0037]** Un autre aspect avantageux de l'invention est que la plaque 3 séparatrice comprend une rainure traversante 52 de réglage et les moyens de fixation 7 des pièces d'articulation SB comprennent une vis sans fin 72 et un cadre de support 71 de la vis sans fin 72, une glissière 73 couplée avec la vis sans fin 72 et une vis 74 qui relie la glissière 73 aux pièces d'articulation SB des extrémités des bras B. Le cadre de support 71 de la vis sans fin 72 fait partie de la plaque 3 séparatrice.

**[0038]** Les pièces d'articulation SB des extrémités des bras B comprennent deux roues 8 de réglage de l'inclinaison des pièces d'articulation SB.

**[0039]** Au moins l'une des plaques de fixation 1 postérieures comprend une ouverture AC1 pour le passage d'une barre 9 de manoeuvre de l'enrouleur T, pourvue à son extrémité d'un anneau de manoeuvre 91 pour une manivelle. Cette ouverture AC1 est intéressante si l'on veut monter la barre de manoeuvre tel qu'il est montré sur la figure 17.

**[0040]** On prévoit également des caches latéraux TL encastrés dans les supports latéraux S du côté de l'espace V1 où sont logés les moyens de fixation 6 de l'enrouleur T et les moyens de fixation 7 des pièces d'articulation SB, de sorte à les couvrir. La configuration des supports latéraux S permet un encastrement parfait des caches latéraux.

**[0041]** Dans le cas où la barre 9 d'actionnement serait montée frontalement, tel qu'il est montré sur la figure 16, il est prévu que les caches TL comprennent une entaille AC2 pour le passage de la barre 9 d'actionnement de rotation de l'enrouleur T. Le cache dont l'entaille n'est pas mise à profit pour le passage de la barre 91 d'actionnement de rotation de l'enrouleur T sera avantageusement pourvu d'un cache TAC2.

**[0042]** Les figures 18 et 19 montrent de façon isolée l'un des supports latéraux.

**[0043]** Dans ce texte, le mot « comprend » et ses variantes (comme « comprenant », etc.) ne doivent pas être interprétés de façon limitative, à savoir, ils n'excluent pas la possibilité que ce qui décrit comporte d'autres éléments, étapes etc.

**[0044]** D'autre part, l'invention n'est pas limitée aux réalisations concrètes qui ont été décrites mais englobe également, par exemple, les variantes qui peuvent être réalisées par l'homme du métier de niveau moyen, dans ce qui se dégage des revendications.

## Revendications

1. Structure de store qui comprend un enrouleur (T) de

toile (L) de store, une barre frontale (F) d'extension de la toile (L), deux bras (B) articulés d'extension de la barre frontale (F), des pièces d'articulation (SB) des extrémités des bras (B), des supports latéraux (S) de l'enrouleur (T) et des pièces d'articulation (SB) des bras (B), dans laquelle les supports latéraux (S) sont des pièces constituées d'une plaque de fixation (1) postérieure destinée à être fixée à une surface verticale, d'une plaque de fixation (2) supérieure qui se prolonge perpendiculairement à la plaque de fixation (1) postérieure par la partie supérieure de cette dernière, de sorte qu'un L inversé se forme entre les deux, et d'une plaque (3) séparatrice reliée à la plaque de fixation (1) postérieure et à la plaque de fixation (2) supérieure et perpendiculaire aux deux, de sorte que deux espaces séparés (V1, V2) de part et d'autre de la plaque (3) séparatrice soient constitués entre les trois plaques (1, 2, 3), la plaque (3) séparatrice étant pourvue d'une ouverture (4) pour l'extrémité de l'enrouleur (T) et d'ouvertures (5, 51, 52) pour la fixation des pièces d'articulation (SB) des extrémités des bras (B), qui comprend des moyens de fixation (6) de l'enrouleur (T) à la plaque (3) séparatrice et des moyens de fixation (7) des pièces d'articulation (SB) des extrémités des bras (B) à la plaque (3) séparatrice, les moyens de fixation (6) de l'enrouleur (T) et les moyens de fixation (7) des pièces d'articulation (SB) étant disposés sur l'un des espaces (V1), le caisson de l'enrouleur (T) et les pièces d'articulation (SB) des extrémités des bras (B) étant disposés sur l'autre espace (V2), **caractérisée en ce que** la plaque de fixation (1) postérieure, la plaque de fixation (2) supérieure et la plaque (3) séparatrice constituent une seule pièce.

2. Structure selon l'une quelconque des revendications précédentes, qui comprend un caisson (H) de logement de l'enrouleur (T), le caisson (H) étant fixé aux supports latéraux (S).
3. Structure selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle les moyens de fixation (6) de l'enrouleur (T) à la plaque (3) comprennent une fourche réversible (61) dont le corps central (63) est relié à l'enrouleur (T) et dont les pattes (64) sont reliées à la plaque (3).
4. Structure selon la revendication 3, dans laquelle la plaque (3) comprend des projections (62) pour la fixation des pattes (64) de la fourche (61).
5. Structure selon la revendication 4, dans laquelle les projections (62) sont solidaires de la plaque (3)
6. Structure selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle la plaque (3) séparatrice comprend une rainure traversante (52) de réglage et les moyens de fixation (7) des pièces d'articulation

- (SB) comprennent une vis sans fin (72) et un cadre de support (71) de la vis sans fin (72), une glissière (73) couplée avec la vis sans fin (72) et une vis (74) qui relie la glissière (73) aux pièces d'articulation (SB) des extrémités des bras (B).
7. Structure selon la revendication 6, dans laquelle le cadre de support (71) de la vis sans fin (72) fait partie de la plaque (3) séparatrice.
  8. Structure selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle les pièces d'articulation (SB) des extrémités des bras (B) comprennent deux roues (8) de réglage de l'inclinaison des pièces d'articulation (SB).
  9. Structure selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle au moins l'une des plaques de fixation (1) postérieures comprend une ouverture (AC1) pour le passage d'une barre (9) d'actionnement de rotation de l'enrouleur (T).
  10. Structure selon l'une quelconque des revendications précédentes, qui comprend des caches latéraux (TL) encastrés dans les supports latéraux (S) du côté de l'espace (V1) où sont logés les moyens de fixation (6) de l'enrouleur (T) et les moyens de fixation (7) des pièces d'articulation (SB), de sorte à les couvrir.
  11. Structure selon la revendication 10, dans laquelle au moins l'un des caches (TL) comprend une entaille (AC2) pour le passage d'une barre (9) d'actionnement de rotation de l'enrouleur (T).
  12. Structure selon la revendication 2, dans laquelle la plaque (3) séparatrice comprend des orifices de fixation (31, 32) du caisson (H).
  13. Structure selon la revendication 12, dans laquelle deux des orifices de fixation (31) du caisson (H) sont des rainures (31) concentriques en forme d'arc de cercle de sorte que le caisson (H) puisse être monté sous différentes inclinaisons.
  14. Structure selon la revendication 12 ou la 13, qui comprend trois orifices de fixation (32) disposés sur un arc de cercle de sorte à déterminer trois positions du caisson (H) correspondant à trois inclinaisons différentes.
- Patentansprüche**
1. Markisenstruktur, aufweisend eine Aufrolleinrichtung (T) eines Tuchs (L) einer Markise, eine vordere Strebe (F) zum Ausziehen des Tuchs (L), zwei gelenkige Verlängerungsarme (B) der vorderen Strebe (F), Gelenkstücke (SB) der Enden der Arme (B), seitliche Stützen (S) der Aufrolleinrichtung (T) und Gelenkstücke (SB) der Arme (B), wobei die seitlichen Stützen (S) Stücke sind, die von einer hinteren Befestigungsplatte (1), die an einer vertikalen Fläche befestigt werden soll, einer oberen Befestigungsplatte (2), die sich senkrecht zur hinteren Befestigungsplatte (1) durch den oberen Teil dieser derart fortsetzt, dass sich zwischen den beiden ein umgekehrtes L bildet, sowie einer Trennplatte (3) gebildet werden, die mit der hinteren Befestigungsplatte (1) und der oberen Befestigungsplatte (2) verbunden ist und senkrecht zu den beiden verläuft, so dass zwei getrennte Räume (V1, V2) beiderseits der Platte (3) zwischen den drei Platten (1, 2, 3) gebildet werden, wobei die Trennplatte (3) mit einer Öffnung (4) für das Ende der Aufrolleinrichtung (T) und mit Öffnungen (5, 51, 52) zum Befestigen der Gelenkstücke (SB) der Enden der Arme (B) versehen ist, und Befestigungsmittel (6) der Aufrolleinrichtung (T) an der Trennplatte und Befestigungsmittel (7) der Gelenkstücke (SB) der Enden der Arme (B) an der Trennplatte (3) aufweist, wobei die Befestigungsmittel (6) der Aufrolleinrichtung (T) und die Befestigungsmittel (7) der Gelenkstücke (SB) in einem der Räume (V1) angeordnet sind, wobei der Kasten der Aufrolleinrichtung (T) und die Gelenkstücke (SB) der Enden der Arme (B) in dem anderen Raum (V2) angeordnet sind, **dadurch gekennzeichnet, dass** die hintere Befestigungsplatte (1), die obere Befestigungsplatte (2) und die Trennplatte (3) ein einziges Teil bilden.
  2. Struktur nach einem der vorstehenden Ansprüche, aufweisend einen Kasten (H) zur Aufnahme der Aufrolleinrichtung (T), wobei der Kasten (H) an den seitlichen Stützen (S) befestigt ist.
  3. Struktur nach einem der vorstehenden Ansprüche, wobei die Befestigungsmittel (6) der Aufrolleinrichtung (T) an der Platte (3) eine reversible Gabel (61) aufweisen, deren Hauptkörper (63) mit der Aufrolleinrichtung (T) verbunden ist und deren Laschen (64) mit der Platte (3) verbunden sind.
  4. Struktur nach Anspruch 3, wobei die Platte (3) Vorsprünge (62) zur Befestigung der Laschen (64) der Gabel (61) aufweist.
  5. Struktur nach Anspruch 4, wobei die Vorsprünge (62) einstückig mit der Platte (3) sind.
  6. Struktur nach einem der vorstehenden Ansprüche, wobei die Trennplatte (3) eine Einstell-Quernut (52) aufweist, und die Befestigungsmittel (7) der Gelenkstücke (SB) eine Schnecke (72) und einen Tragrahmen (71) der Schnecke (72), eine mit der Schnecke (72) gekoppelte Laufschiene (73) und eine Schraube (74), die die Laufschiene (73) mit den Gelenkstücken (SB) der Enden der Arme (B) verbindet, aufweisen.

7. Struktur nach Anspruch 6, wobei der Tragrahmen (71) der Schnecke (72) ein Teil der Trennplatte (3) ist.
8. Struktur nach einem der vorstehenden Ansprüche, wobei die Gelenkstücke (SB) der Enden der Arme (B) zwei Räder (8) zum Einstellen der Neigung der Gelenkstücke (SB) aufweisen.
9. Struktur nach einem der vorstehenden Ansprüche, wobei mindestens eine der hinteren Befestigungsplatten (1) eine Öffnung (AC1) für den Durchtritt einer Stange (9) zur Betätigung der Drehung der Aufrollreinrichtung (T) aufweist.
10. Struktur nach einem der vorstehenden Ansprüche, aufweisend seitliche Blenden (TL), die in die seitlichen Stützen (S) auf Seiten des Raums (V1), wo die Befestigungsmittel (6) der Aufrolleinrichtung (T) und die Befestigungsmittel (7) der Gelenkstücke (SB) aufgenommen sind, derart eingebettet sind, dass sie diese bedecken.
11. Struktur nach Anspruch 10, wobei zumindest eine der Blenden (TL) eine Ausnehmung (AC2) zum Durchtritt einer Stange (9) zur Betätigung der Drehung der Aufrollreinrichtung (T) aufweist.
12. Struktur nach Anspruch 2, wobei die Trennplatte (3) Befestigungsöffnungen (31, 32) für den Kasten (H) aufweist.
13. Struktur nach Anspruch 12, wobei die zwei Befestigungsöffnungen (31) des Kastens (H) konzentrische Nuten (31) in Kreisbogenform derart sind, dass der Kasten (H) mit unterschiedlichen Neigungen montiert werden kann.
14. Struktur nach Anspruch 12 oder 13, aufweisend drei Befestigungsöffnungen (32), die derart auf einem Kreisbogen angeordnet sind, dass sie drei Positionen des Kastens (H) definieren, die drei unterschiedlichen Neigungen entsprechen.
- tween the two, and a separating plate (3) that is connected to the rear fixing plate (1) and to the upper fixing plate (2) and is perpendicular to said two plates, such that two separate spaces (V1, V2), on either side of the separating plate (3), are formed between the three plates (1, 2, 3), the separating plate (3) being provided with an opening (4) for the end of the roller (T) and openings (5, 51, 52) for fixing the hinge parts (SB) for the ends of the arms (B), which structure comprises fixing means (6) for fixing the roller (T) to the separating plate (3) and fixing means (7) for fixing the hinge parts (SB) for the ends of the arms (B) to the separating plate (3), the fixing means (6) for the roller (T) and the fixing means (7) for the hinge parts (SB) being arranged in one of the spaces (V1), the casing of the roller (T) and the hinge parts (SB) for the ends of the arms (B) being arranged in the other space (V2), **characterised in that** the rear fixing plate (1), the upper fixing plate (2) and the separating plate (3) form a single piece.
2. Structure according to the preceding claim, comprising a casing (H) for housing the roller (T), the casing (H) being fixed to the lateral supports (S).
3. Structure according to either of the preceding claims, wherein the fixing means (6) for fixing the roller (T) to the plate (3) comprise a reversible yoke (61), the central body (63) of which is connected to the roller (T), and the tabs (64) of which are connected to the plate (3).
4. Structure according to claim 3, wherein the plate (3) comprises projections (62) for fixing the tabs (64) of the yoke (61).
5. Structure according to claim 4, wherein the projections (62) are rigidly connected to the plate (3).
6. Structure according to any of the preceding claims, wherein the separating plate (3) comprises a continuous adjustment groove (52) and the fixing means (7) for fixing the hinge part (SB) comprise an endless screw (72) and a support frame (71) for the endless screw (72), a slide (73) that is coupled to the endless screw (72), and a screw (74) that connects the slide (73) to the hinge parts (SB) for the ends of the arms (B).
7. Structure according to claim 6, wherein the support frame (71) for the endless screw (72) is part of the separating plate (3).
8. Structure according to any of the preceding claims, wherein the hinge parts (SB) for the ends of the arms (B) comprise two wheels (8) for adjusting the inclination of the hinge parts (SB).

## Claims

1. Blind structure which comprises a roller (T) for the canvas (L) of the blind, a front bar (F) for extending the canvas (L), two hinged arms (B) for extending the front bar (F), hinge parts (SB) for the ends of the arms (B), lateral supports (S) for the roller (T), and hinge parts (SB) for the arms (B), the lateral supports (S) being parts that consist of a rear fixing plate (1) which is intended for being fixed to a vertical surface, an upper fixing plate (2) which extends perpendicularly to the rear fixing plate (1) along the upper part thereof, such that an inverted L-shape is formed be-

- 9. Structure according to any of the preceding claims, wherein at least one of the rear fixing plates (1) comprises an opening (AC1) for an actuating rod (9) for rotating the roller (T) to pass through. 5
- 10. Structure according to any of the preceding claims, comprising lateral covers (TL) that are recessed into the lateral supports (S) on the side of the space (V1) where the fixing means (6) for fixing the roller (T) and the fixing means (7) for fixing the hinge parts (SB) are housed, in such a way as to cover said fixing means. 10
- 11. Structure according to claim 10, wherein at least one of the covers (TL) comprises a cutout (AC2) for an actuating rod (9) for rotating the roller (T) to pass through. 15
- 12. Structure according to claim 2, wherein the separating plate (3) comprises fixing apertures (31, 32) for fixing the casing (H). 20
- 13. Structure according to claim 12, wherein two of the fixing apertures (31) for fixing the casing (H) are concentric grooves (31) in the shape of a circular arc, such that the casing (H) can be mounted at different inclinations. 25
- 14. Structure according to either claim 12 or claim 13, comprising three fixing apertures (32) that are arranged over a circular arc so as to determine three positions of the casing (H) that correspond to three different inclinations. 30

35

40

45

50

55

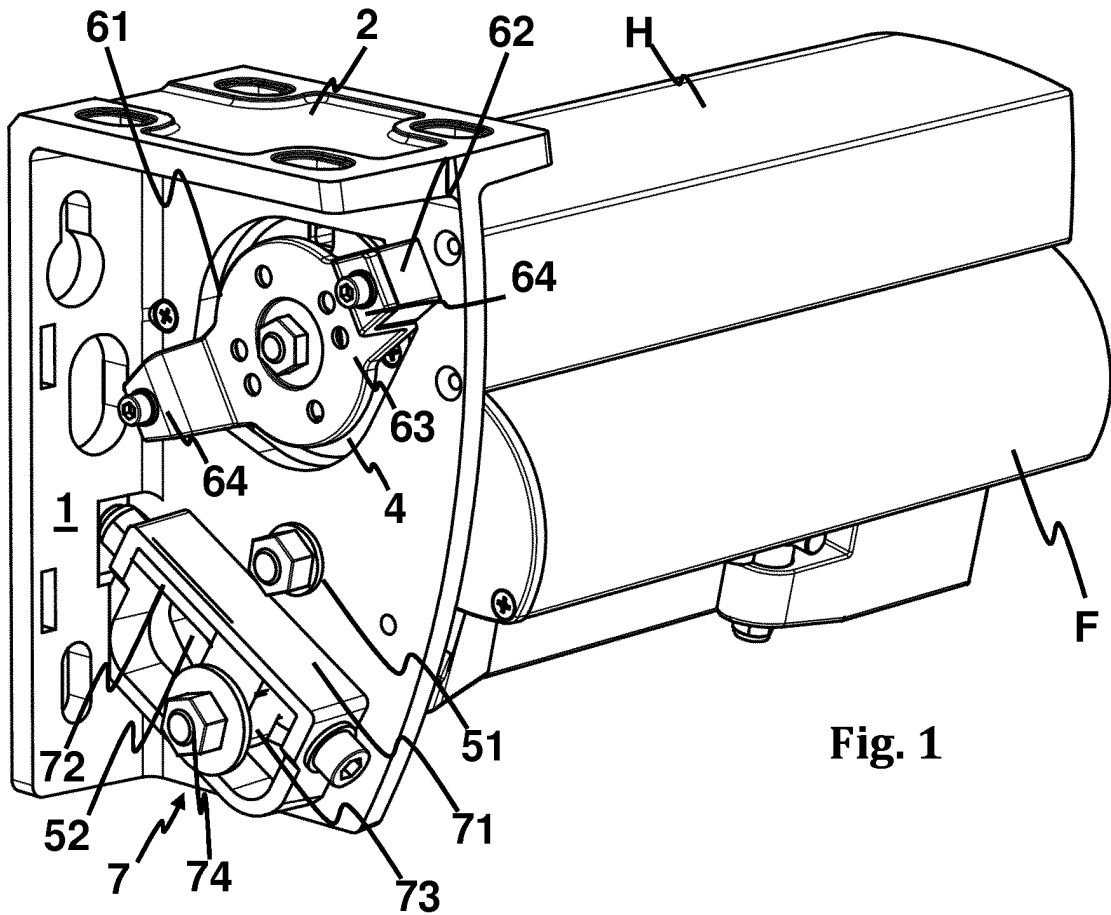


Fig. 1

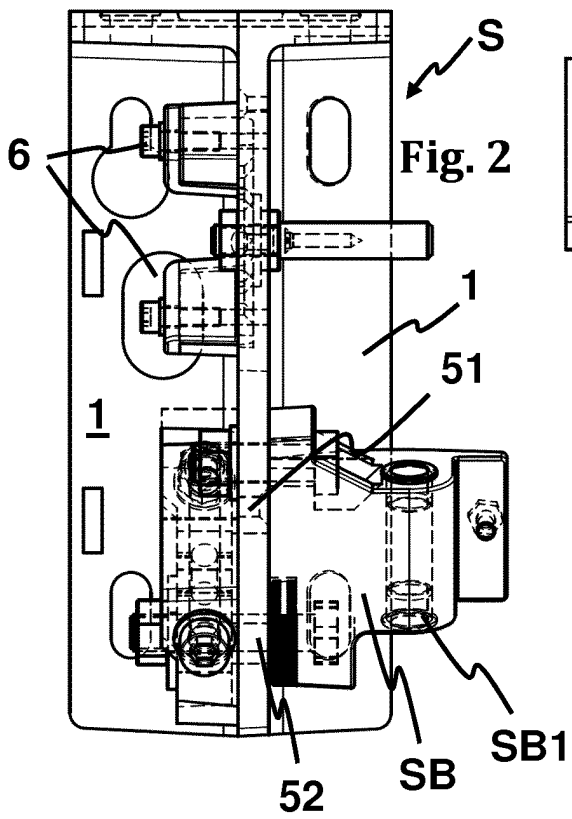


Fig. 2

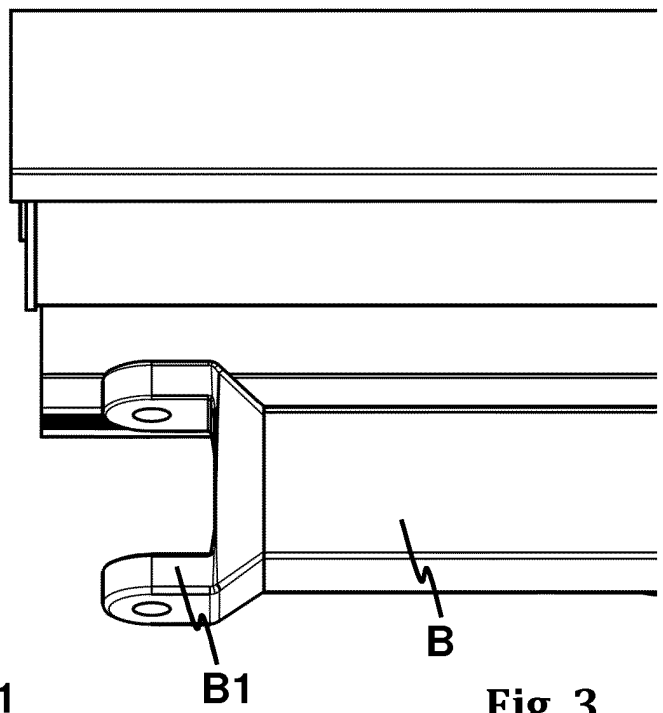


Fig. 3

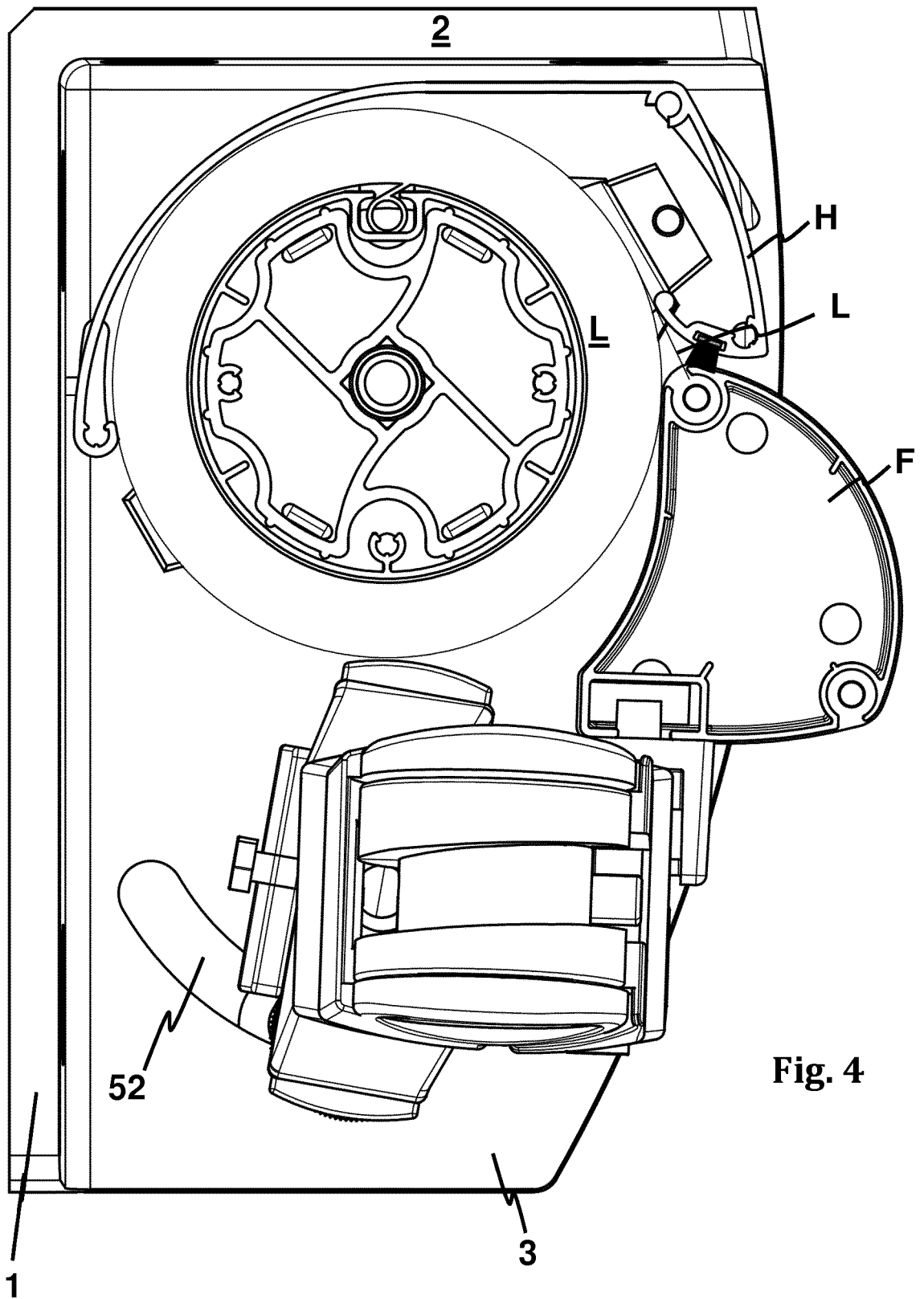


Fig. 4

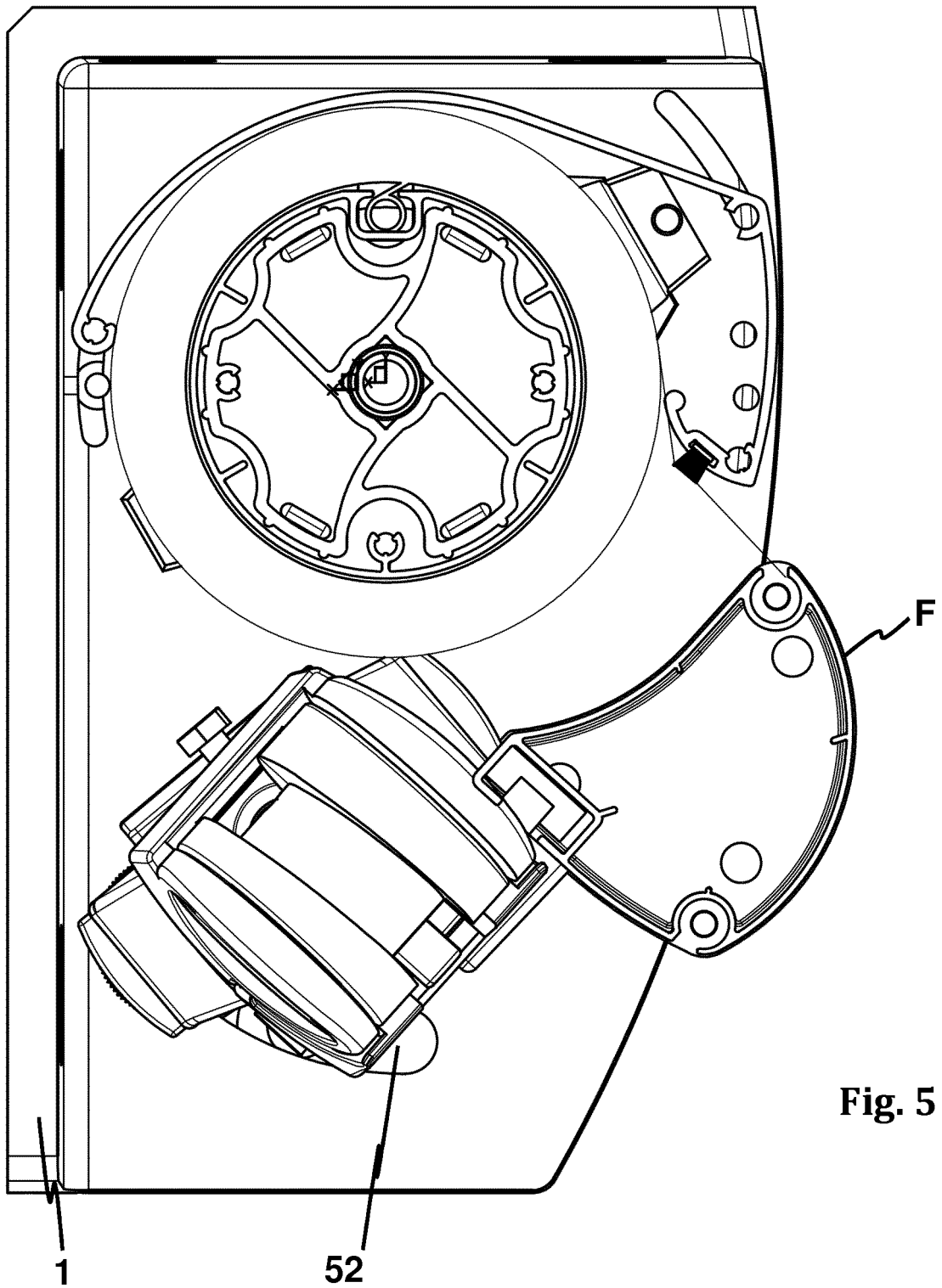


Fig. 5

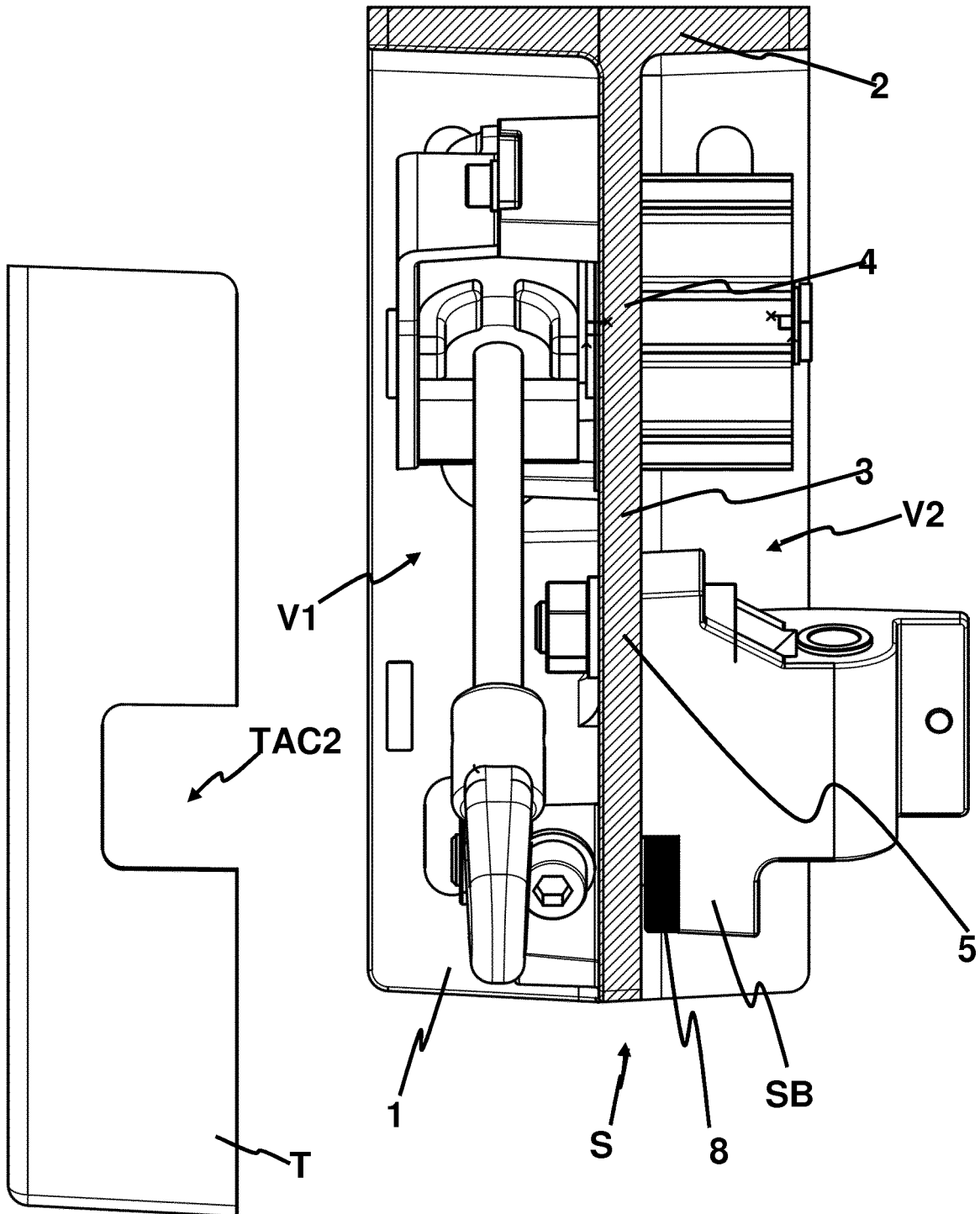


Fig. 6

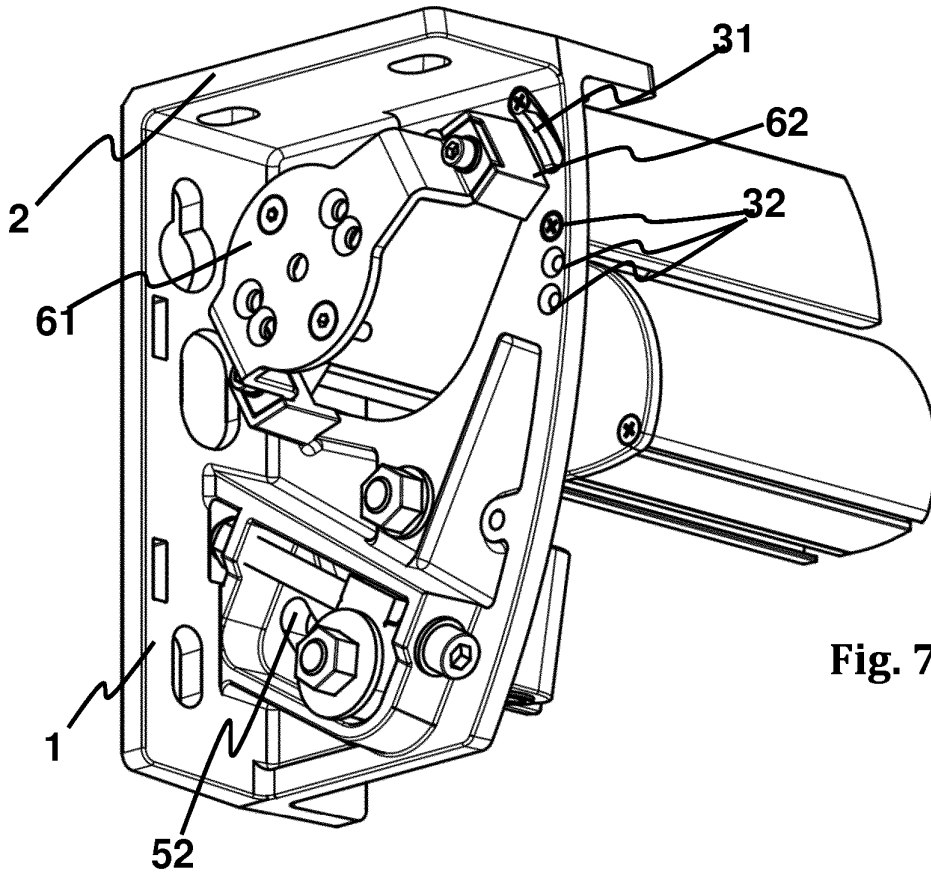


Fig. 7

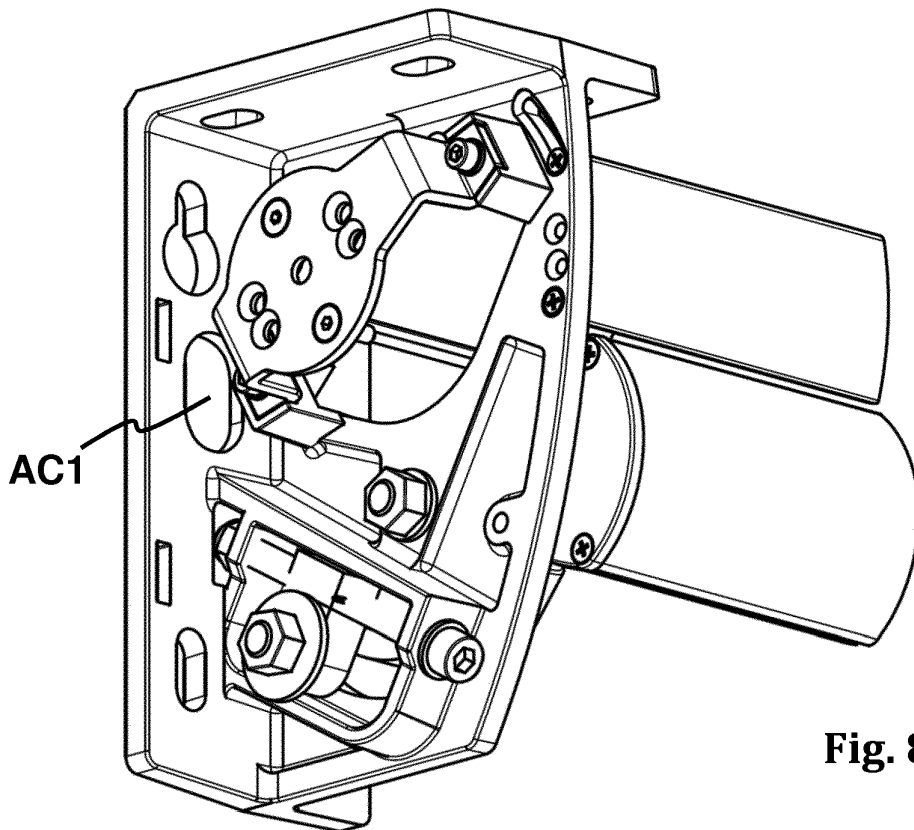


Fig. 8

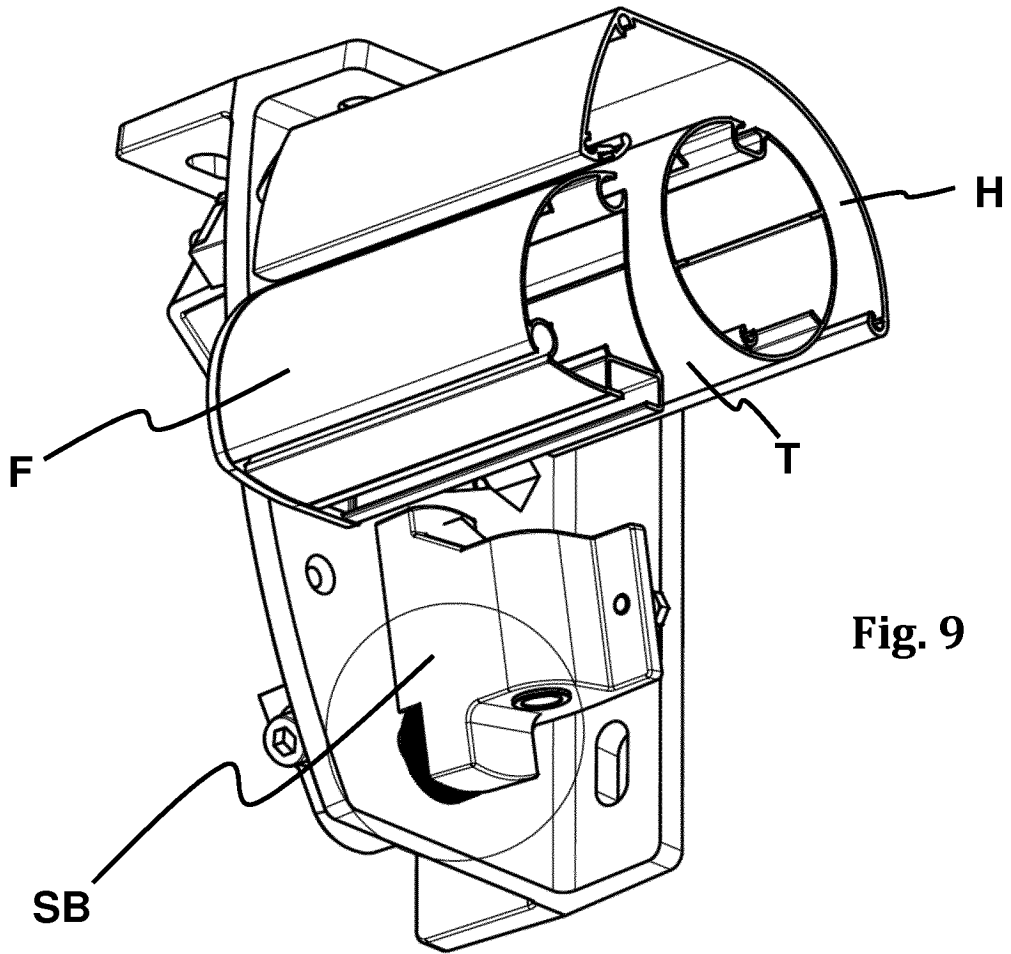


Fig. 9

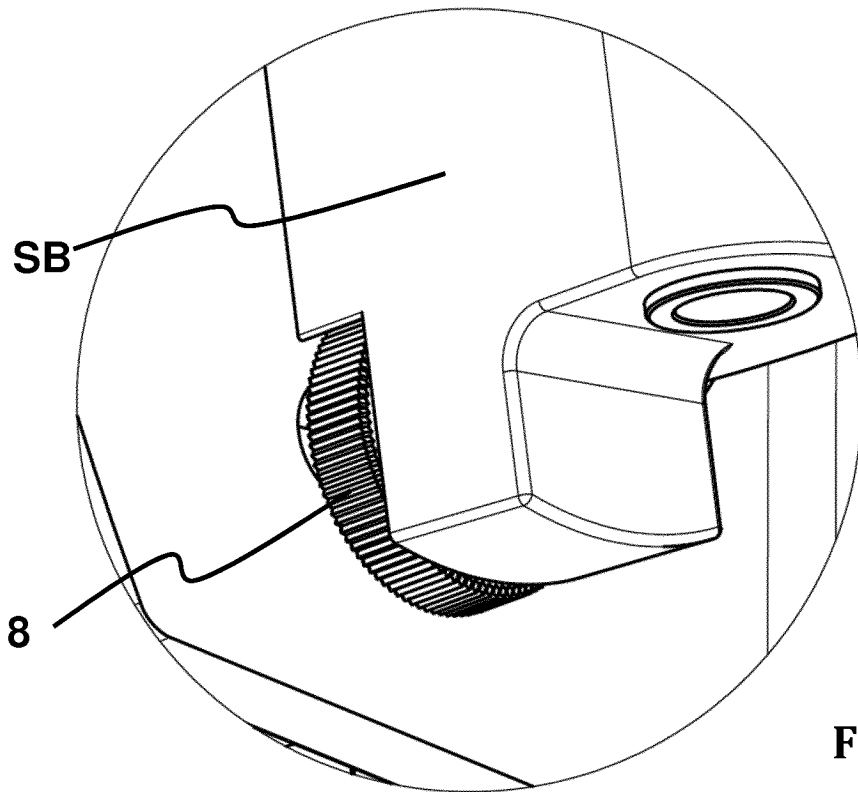


Fig. 10

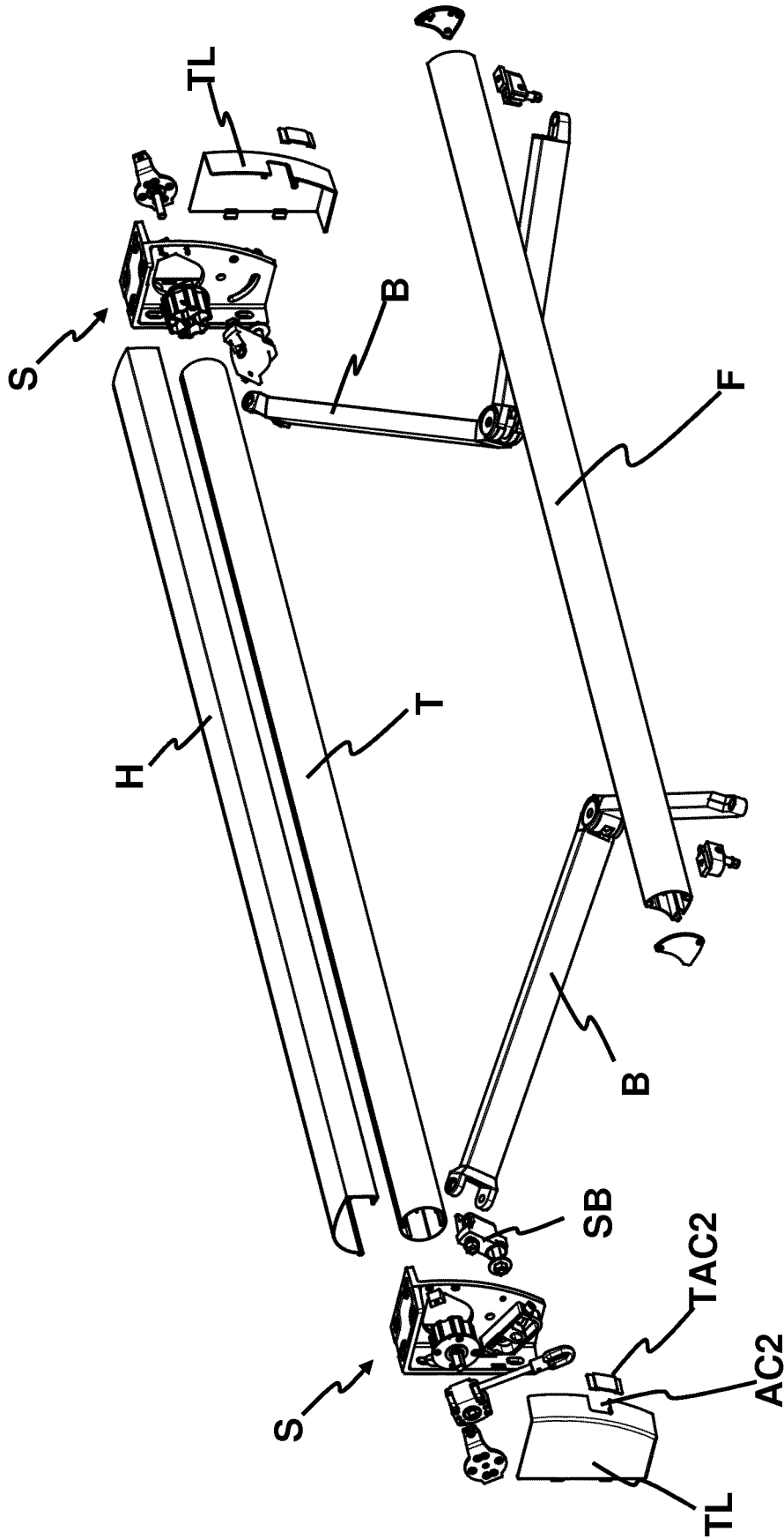


Fig. 11

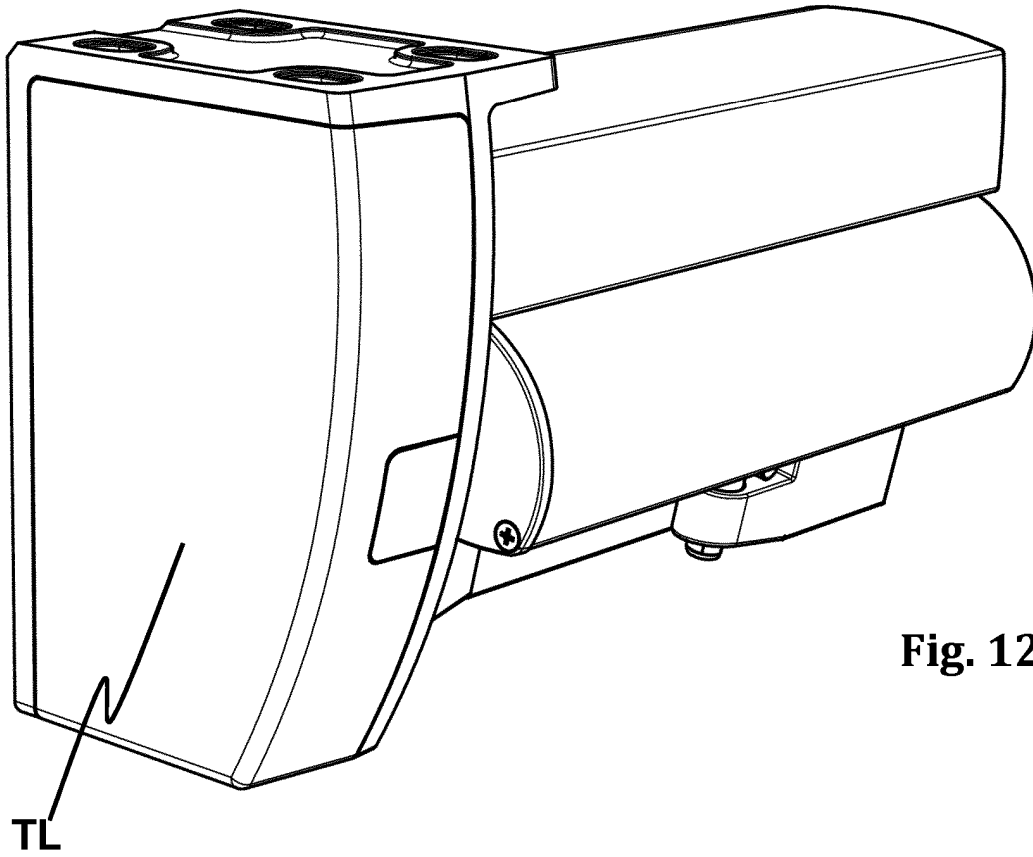


Fig. 12

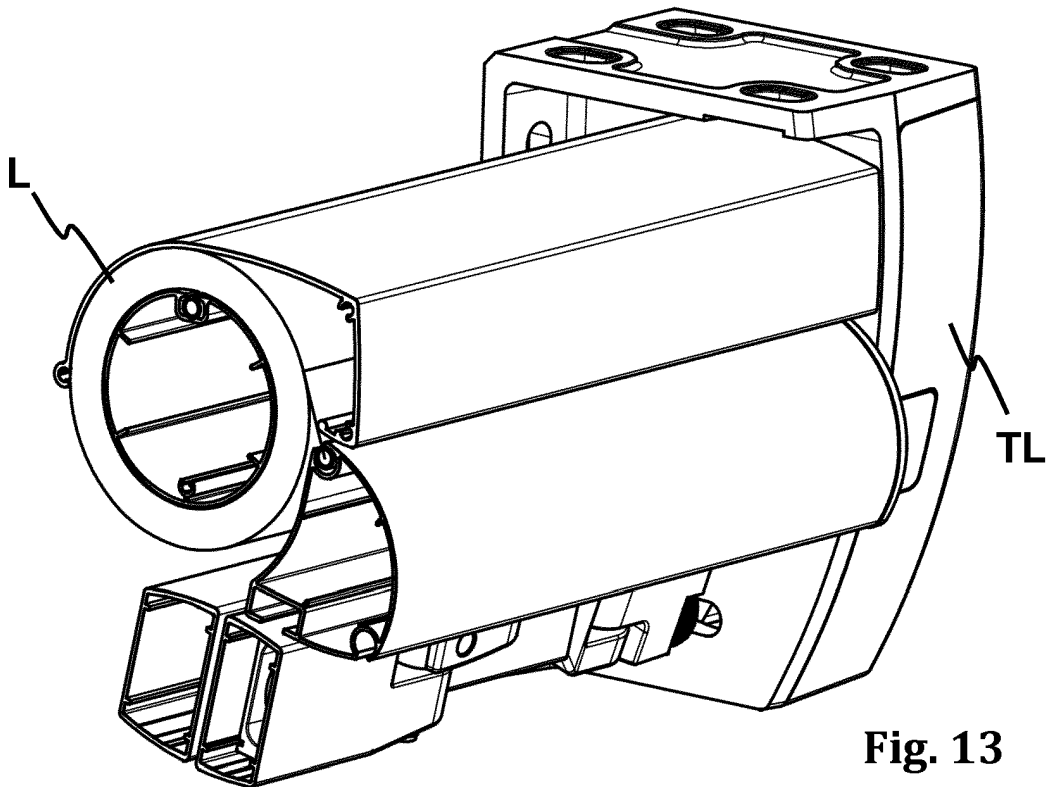


Fig. 13

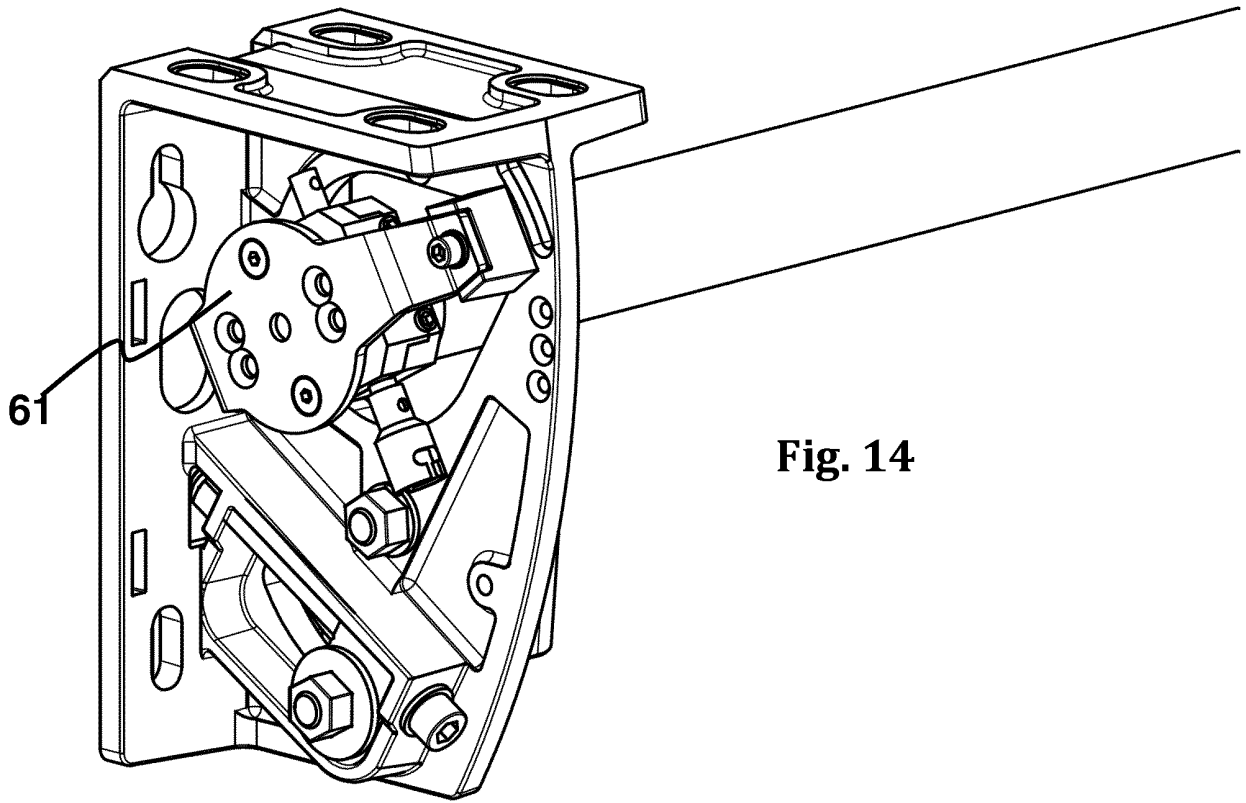


Fig. 14

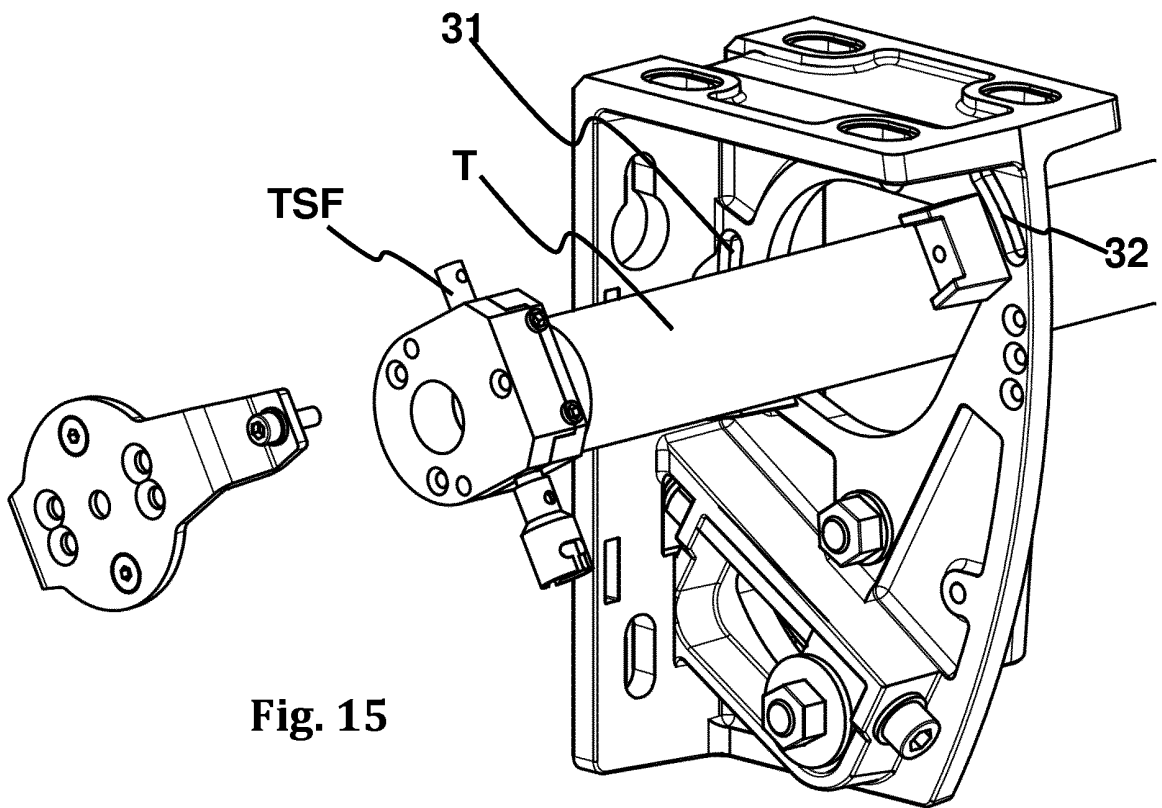


Fig. 15

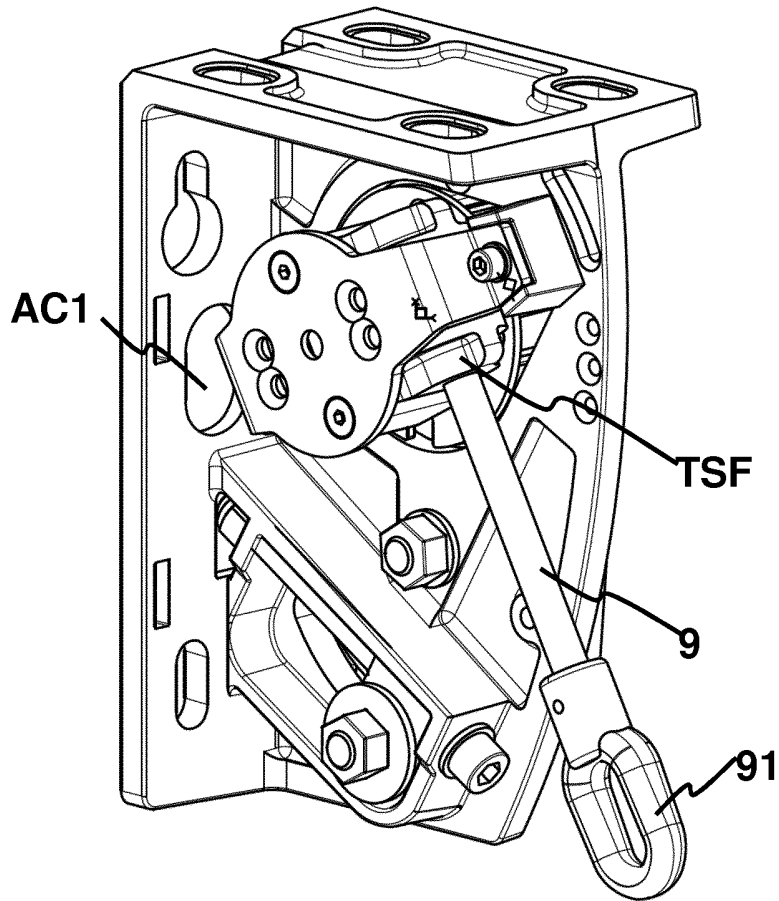


Fig. 16

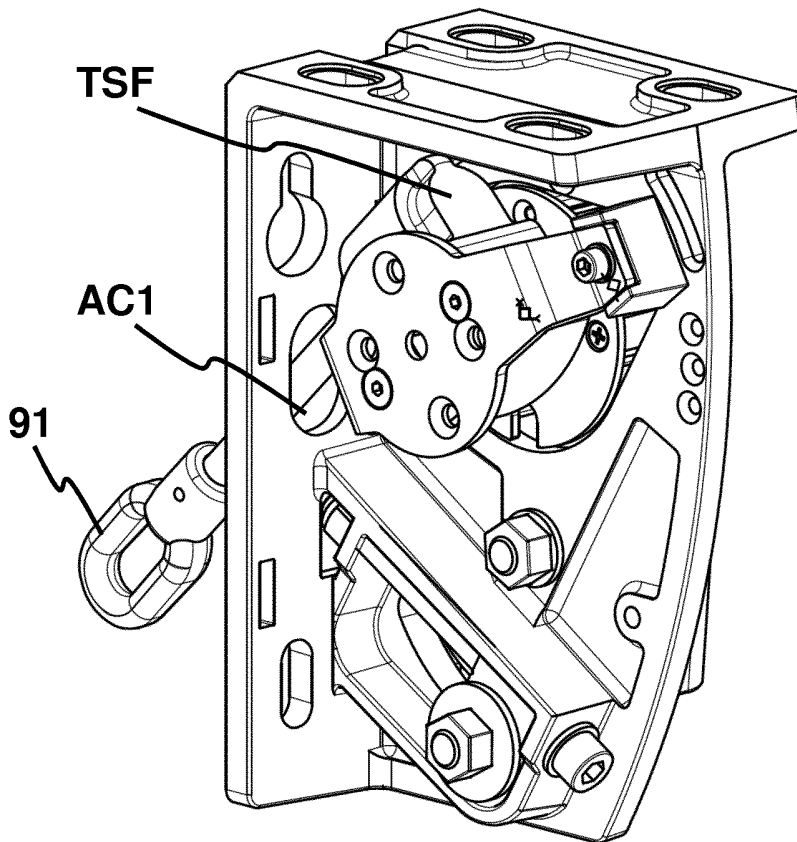
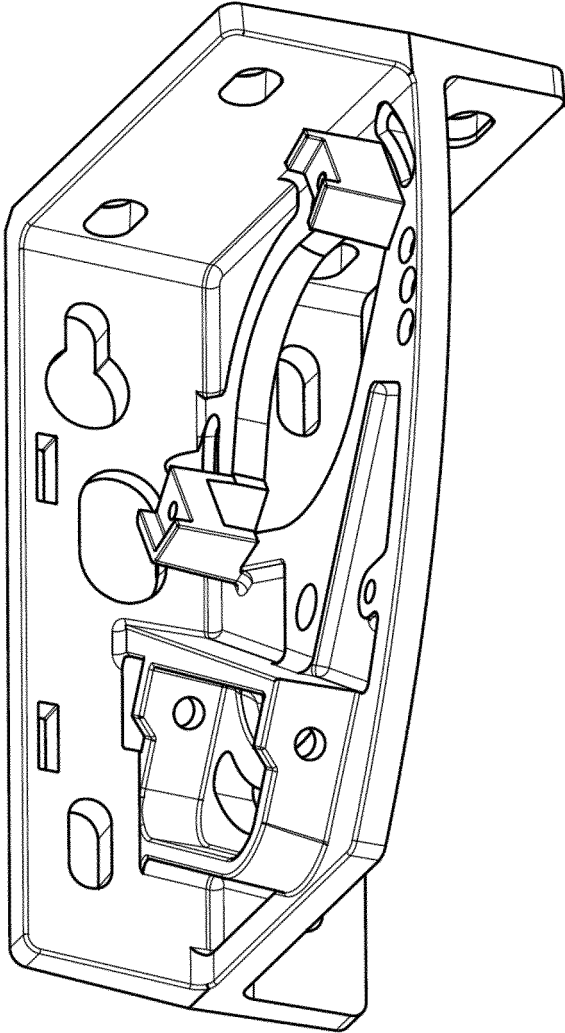
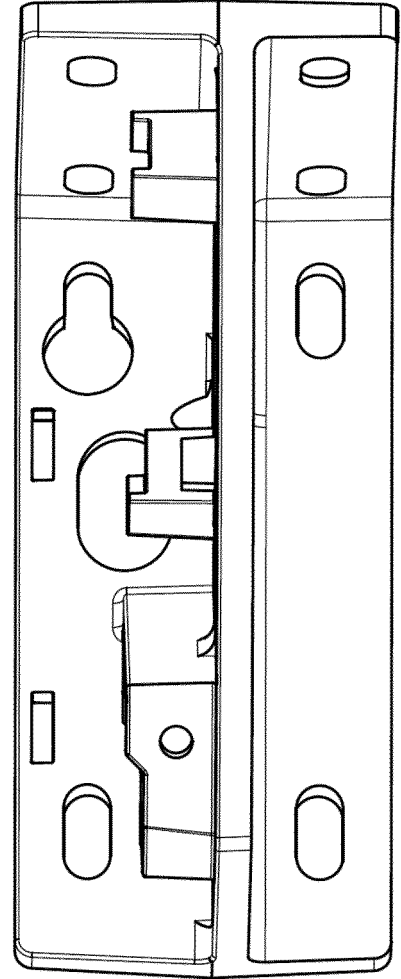


Fig. 17



**Fig. 18**



**Fig. 19**

**RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION**

*Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.*

**Documents brevets cités dans la description**

- ES 1131130 U [0004]
- EP 2599931 A1 [0007]